

Les poissons en lagune : quel état des connaissances, pour quelle gestion ?

Rencontre gestionnaires-chercheurs

14 mars 2017, Lattes (34)

E. Lonjaret, DREAL délégation de bassin Rhône-Méditerranée



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Auvergne-Rhône-Alpes

I. Les lagunes méditerranéennes à l'interface...

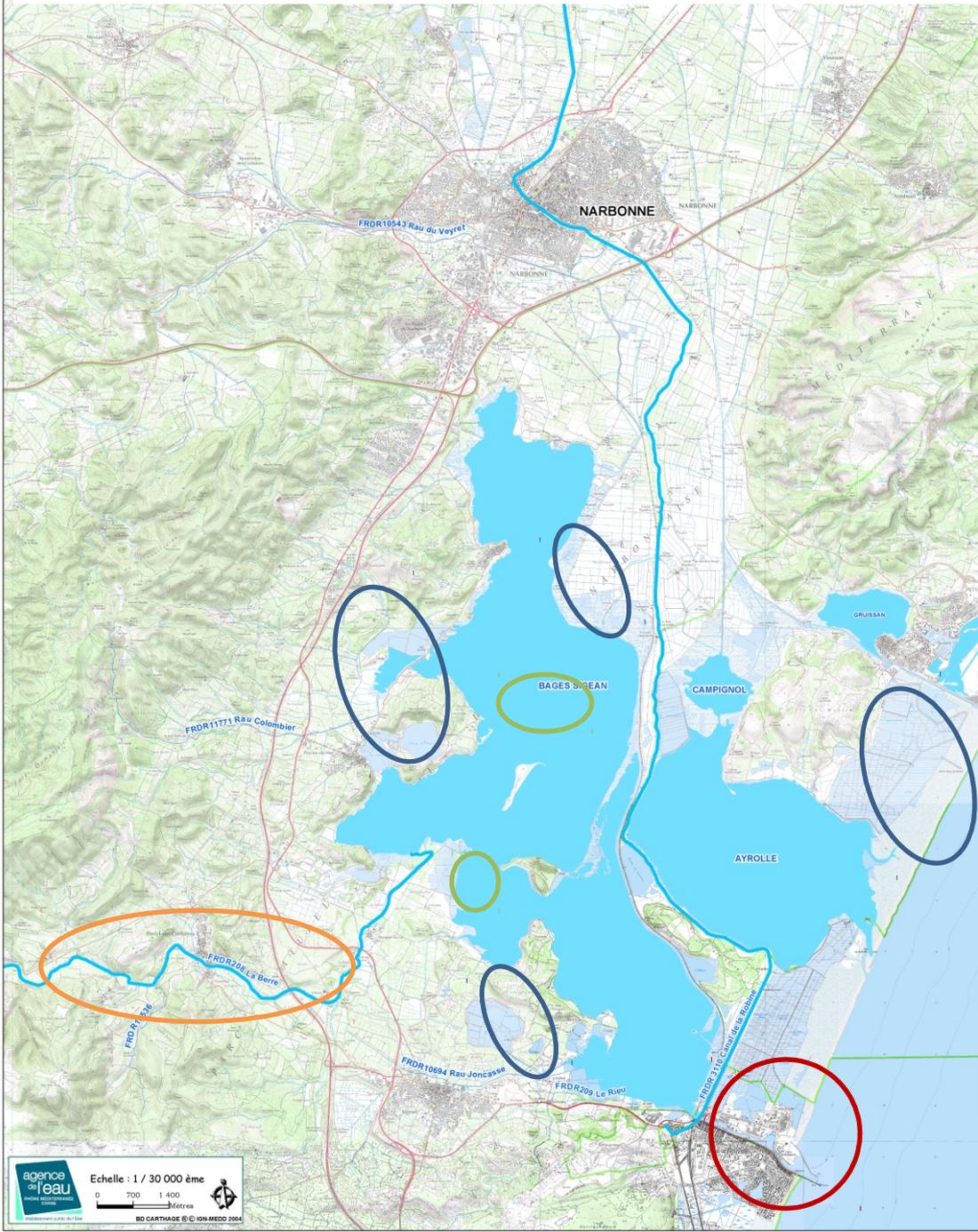
... DES MILIEUX

Exutoires des cours d'eau

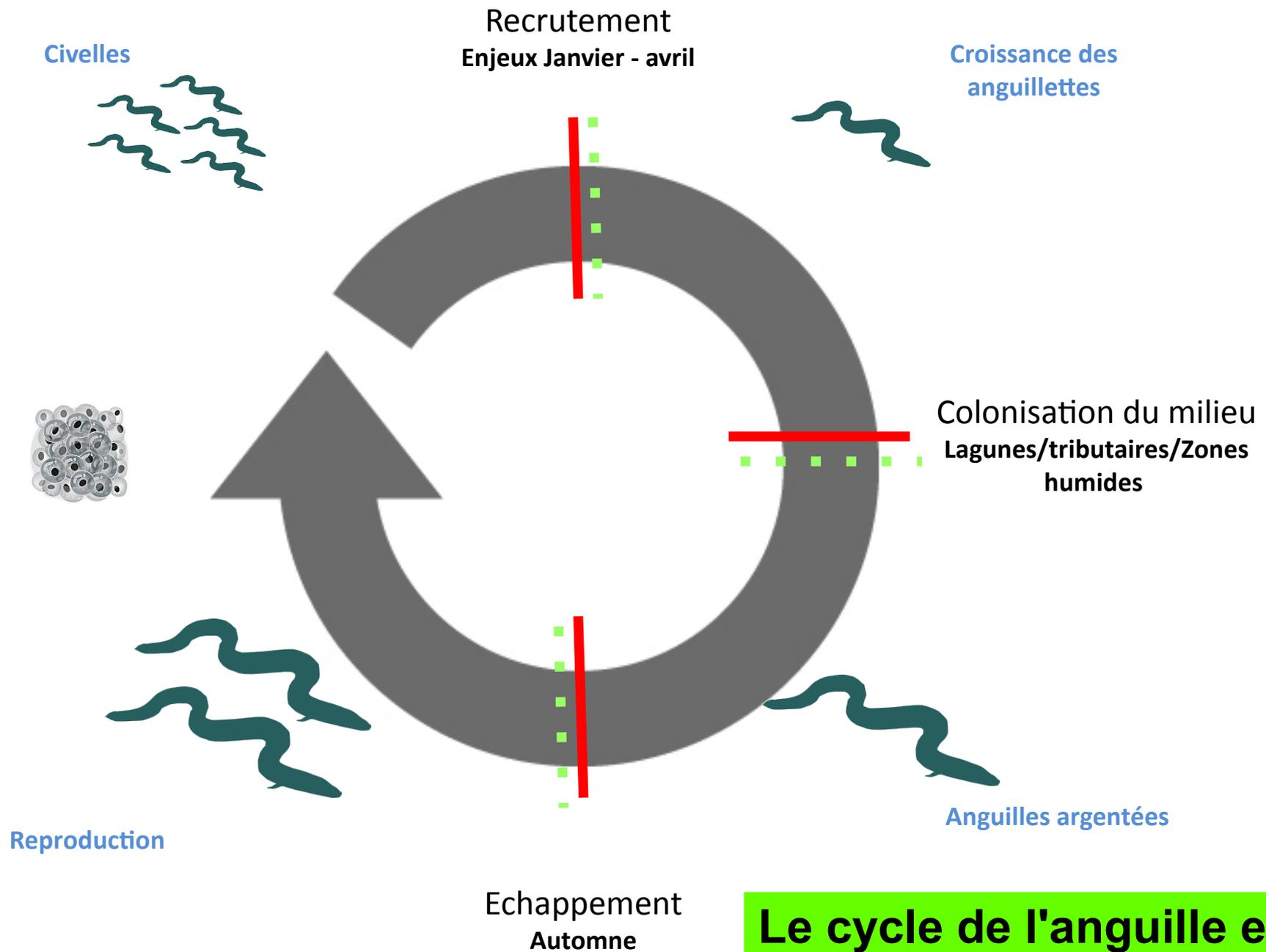
Relations avec les zones humides périphériques + marais littoraux

Habitats lagunaires support du cycle de vie des poissons

Connexions à la mer



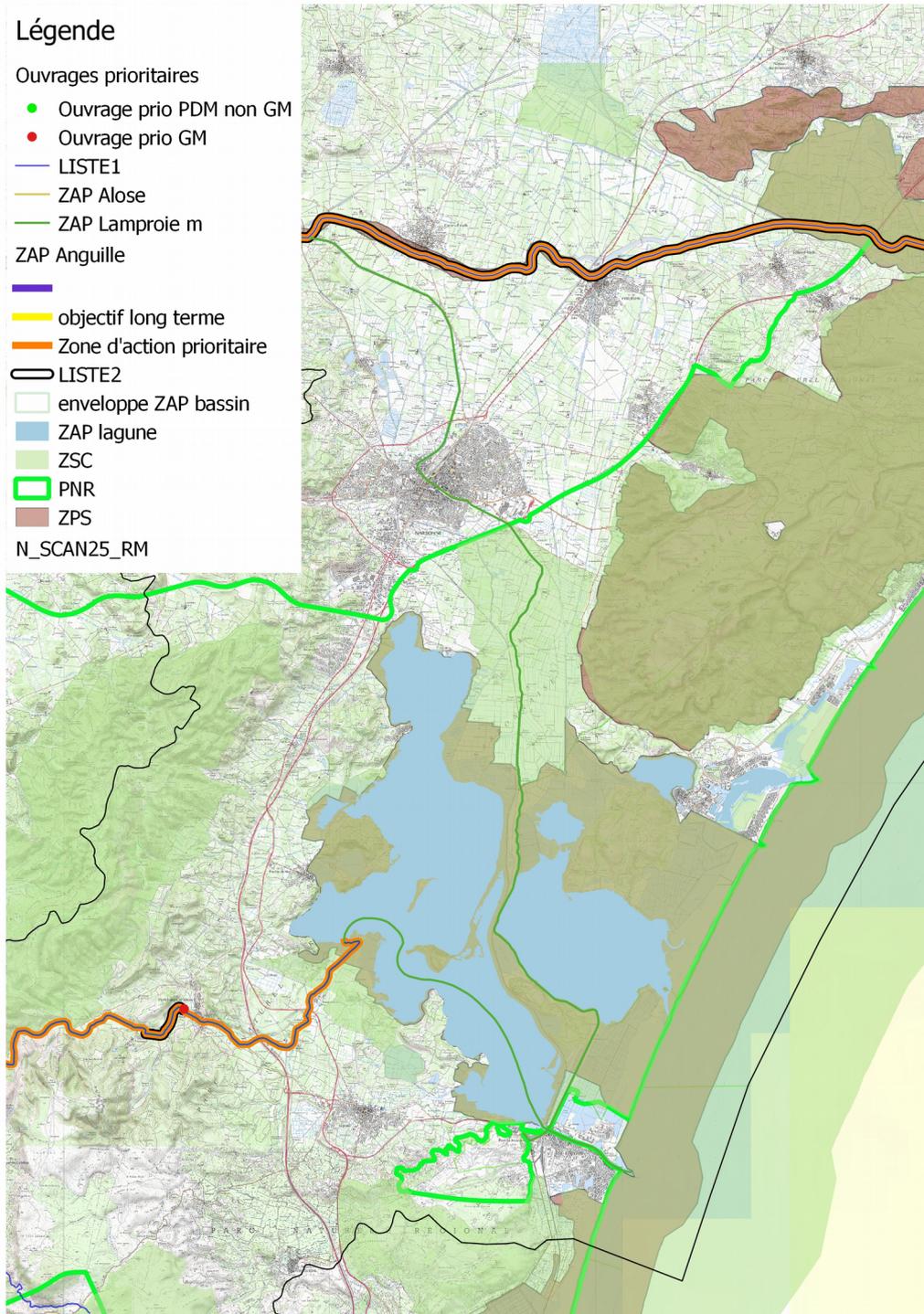
I. Les lagunes méditerranéennes à l'interface... DES MILIEUX



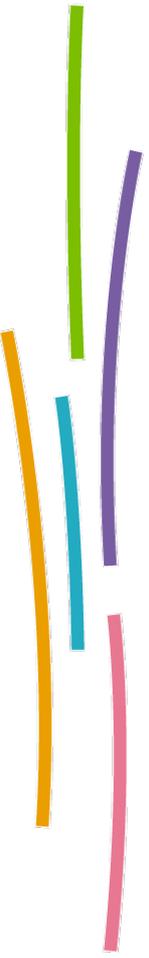
Le cycle de l'anguille et le passage par les lagunes

Légende

- Ouvrages prioritaires
- Ouvrage prio PDM non GM
 - Ouvrage prio GM
 - LISTE1
 - ZAP Alose
 - ZAP Lamproie m
 - ZAP Anguille
- objectif long terme
- Zone d'action prioritaire
- LISTE2
- enveloppe ZAP bassin
- ZAP lagune
- ZSC
- PNR
- ZPS
- N_SCAN25_RM



I. Les lagunes méditerranéennes à l'interface... DES MILIEUX



Lagunes et milieux patrimoniaux

I. Les lagunes méditerranéennes à l'interface...

... DES USAGES

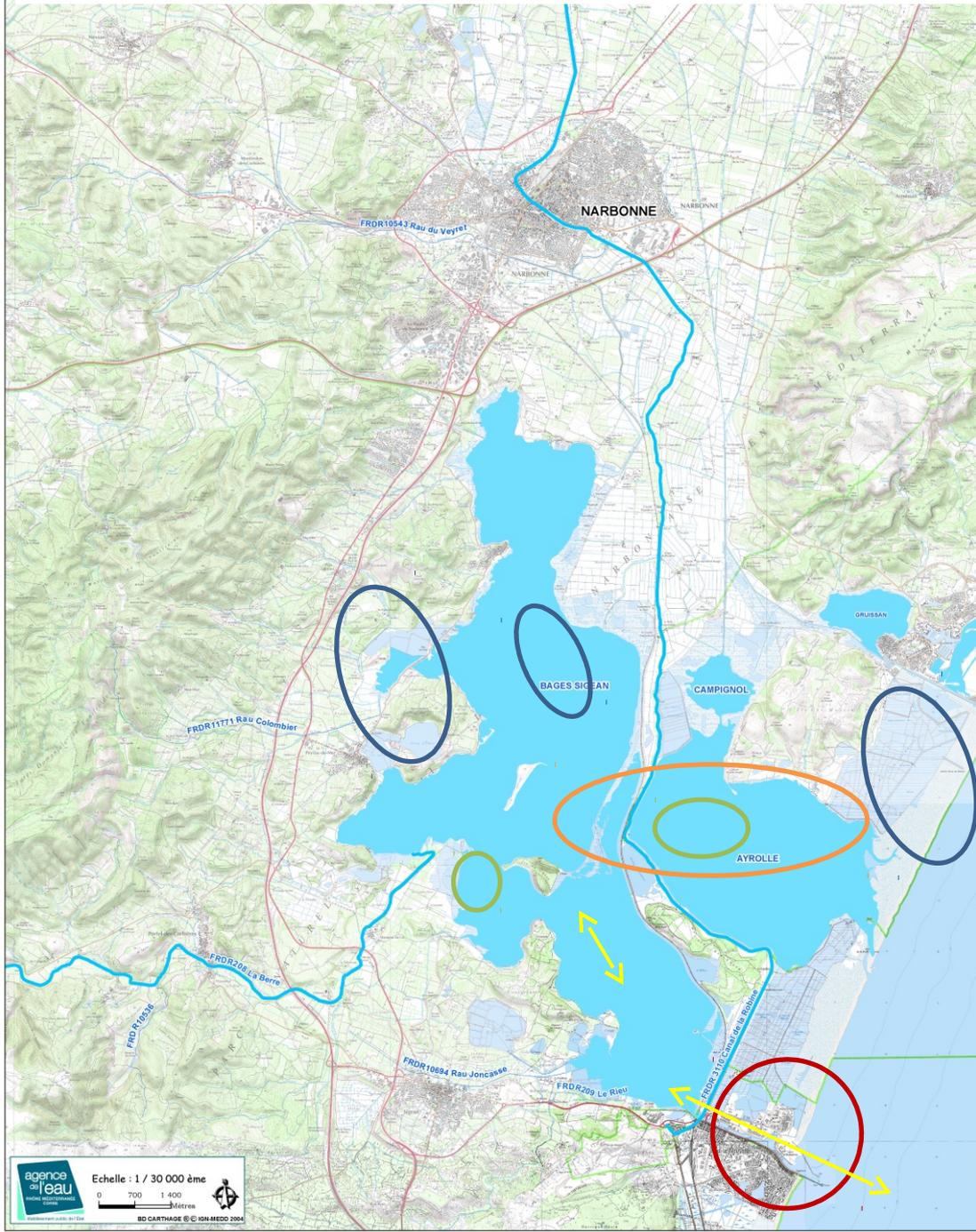
Activités de loisir

Pêche, aquaculture

Recherche

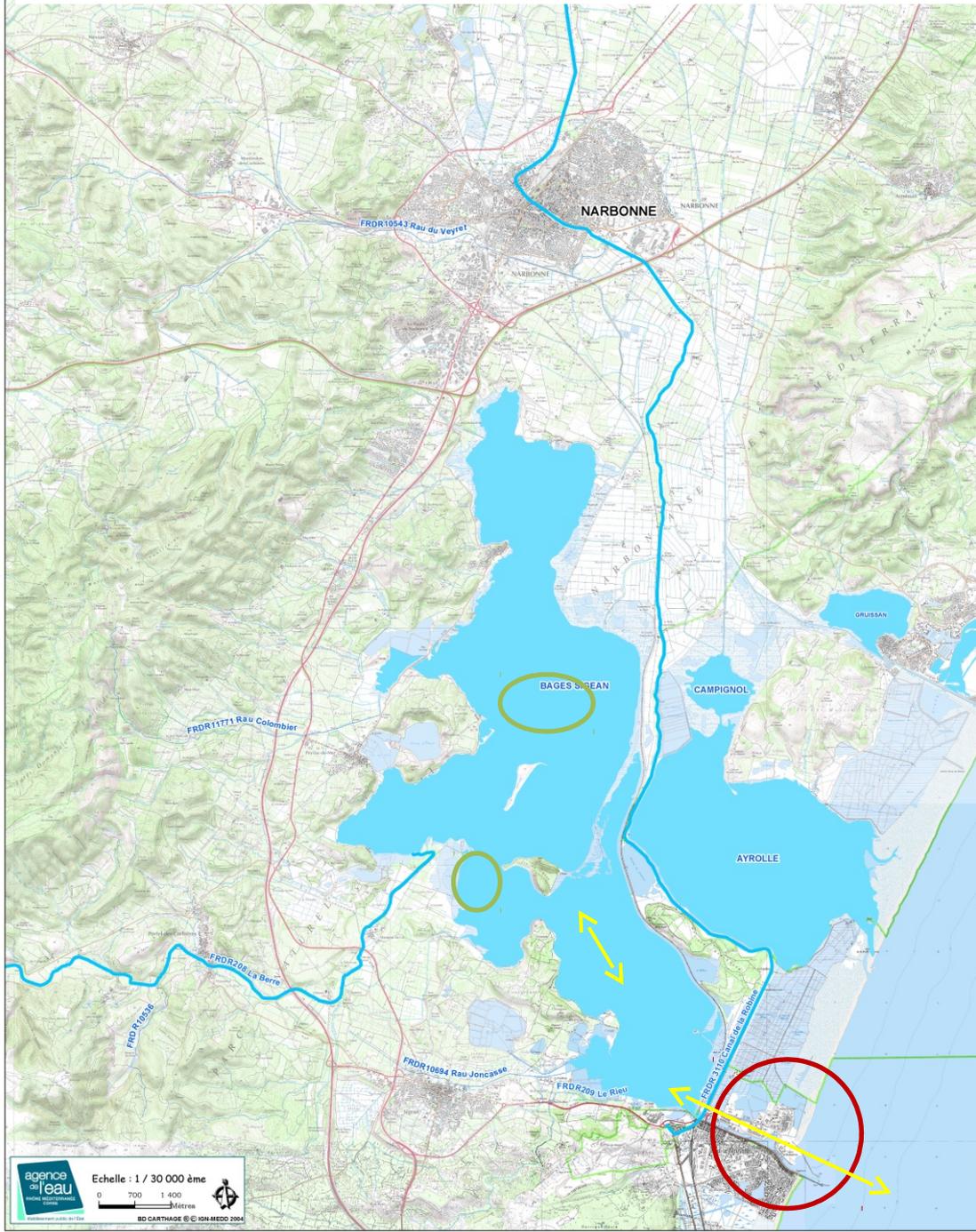
Support de la biodiversité

Gestion des graus



I. Les lagunes méditerranéennes à l'interface...

... DES ACTEURS



Gestionnaires

Pêcheurs

Elus

Chercheurs

Acteurs institutionnels

Autres usagers

I. Les lagunes méditerranéennes à l'interface...

... DES POLITIQUES

DCE et SDAGE

PLAGEPOMI et plan de gestion de l'anguille

DCSMM et PAMM

Natura 2000

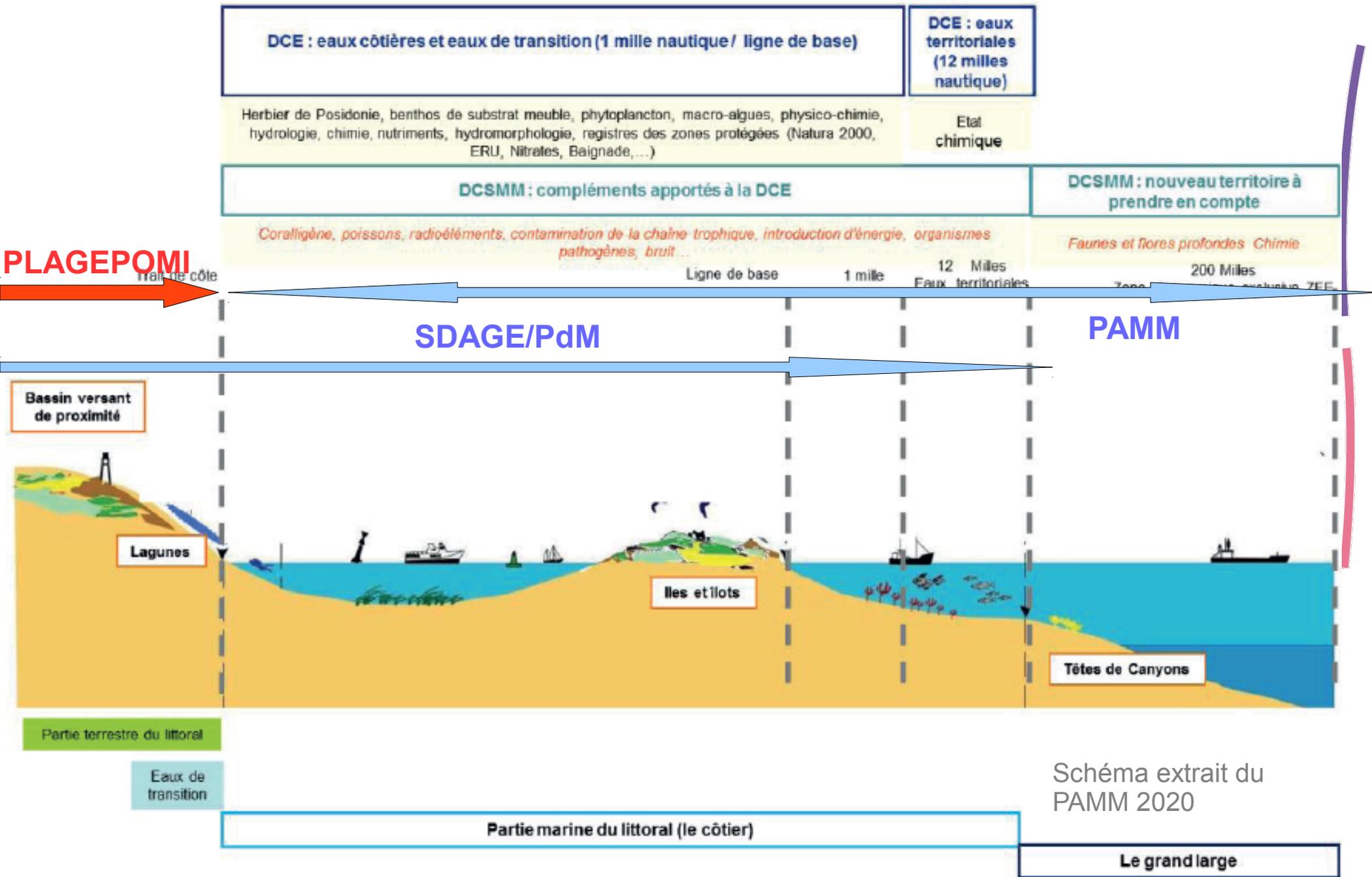
3ème Plan national Milieux Humides

II. Les lagunes méditerranéennes à l'interface des politiques

PLAGEPOMI 2016-2021 : portée juridique et opérationnelle

- Articulation entre les 3 documents de planification SDAGE/PLAGEPOMI/PAMM assurant la complémentarité sur les objectifs POMI :
 - en terme de portée juridique
 - en terme de zone géographique concernée

II. Les lagunes méditerranéennes à l'interface des politiques : **Portée géographique**



II. Les lagunes méditerranéennes à l'interface des politiques : **Portée géographique**

Légende

Ouvrages prioritaires

● Ouvrage prio PDM non GM

● Ouvrage prio GM

— LISTE1

— ZAP Alose

— ZAP Lamproie m

ZAP Anguille

—

— objectif long terme

— Zone d'action prioritaire

— LISTE2

— enveloppe ZAP bassin

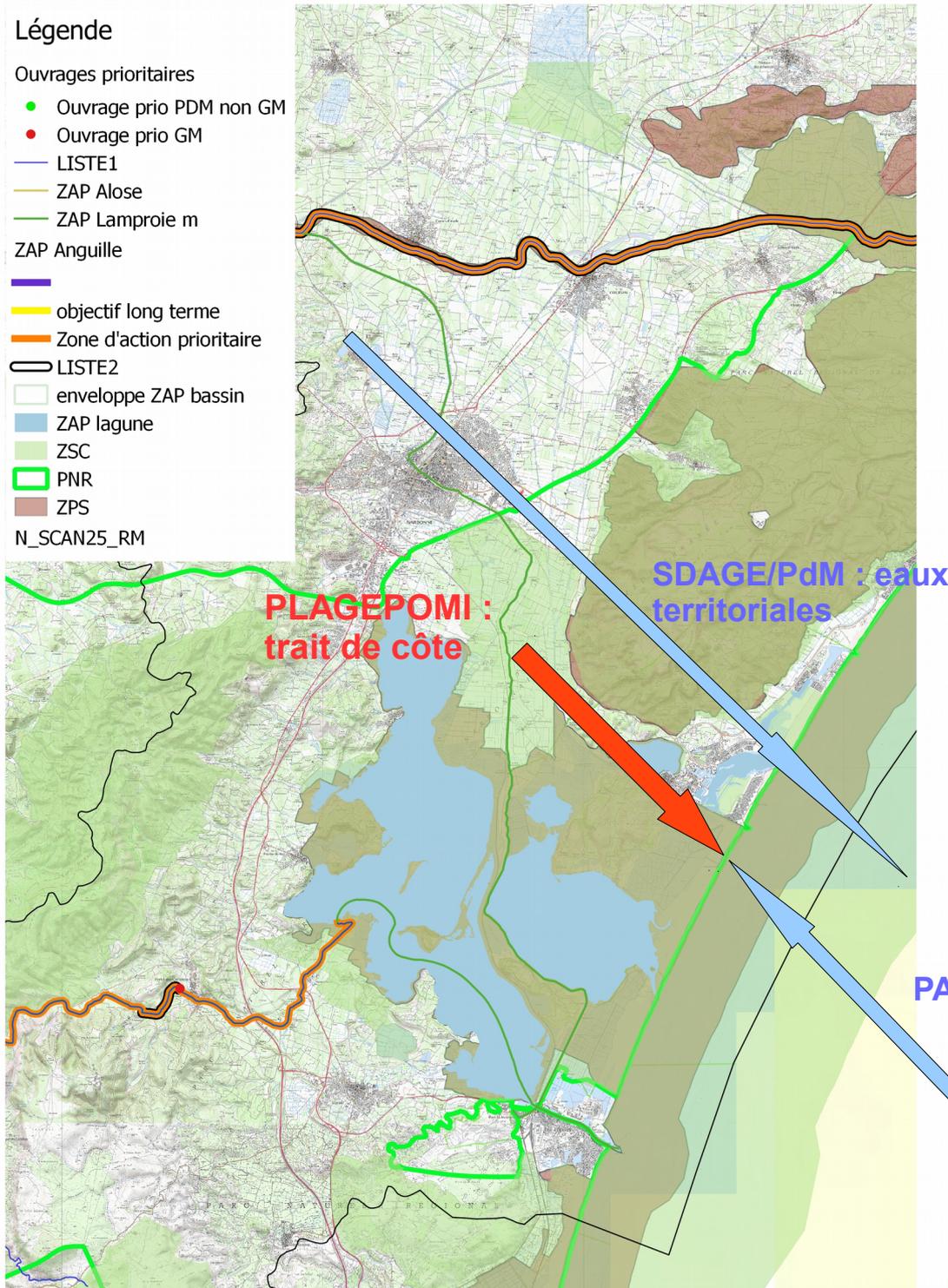
— ZAP lagune

— ZSC

— PNR

— ZPS

N_SCAN25_RM



II. Les lagunes méditerranéennes à l'interface des politiques

PLAGEPOMI 2016-2021 : portée juridique et opérationnelle

- ◆ Document de planification définissant les enjeux, objectifs et recommandations liés aux POMI
- ◆ Document à portée juridique limitée à l'exception des mesures de réglementation de la pêche en milieu continental, **y compris lagunes**
- ◆ Mais sa mise en œuvre s'appuie :
 - sur le SDAGE qui donne une portée juridique forte aux actions de restauration des milieux aquatiques, cours d'eau **et lagunes**
 - sur le PAMM pour les actions « connaissance » en milieu marin
- ◆ Le PLAGEPOMI n'est pas un document de programmation en lui-même mais la facilite l'émergence d'actions
- ◆ Document ciblé sur la préservation des espèces en phase continentale, **y compris les eaux de transition**

Orientation 1 : Reconquête des axes de migration des grands migrateurs

Zoom lagunes

- ◆ Préservation et restauration des zones d'action (ZAP ZALT). Les lagunes sont ZAP anguille et lamproie marine
- ◆ Restauration des voies de migration sur les cours d'eau → dispos 6A-05 et 6A-06 concernent également les lagunes
- ◆ Mise en œuvre d'une politique de préservation et de restauration du littoral, préserver les zones littorales non artificialisées, engager des opérations de restauration spécifiques au milieu lagunaire → dispo 6A-16 =
- ◆ Amélioration des échanges mer/lagune en particulier pour l'anguille
- ◆ Connaissance des ouvrages, diag des enjeux vis-à-vis des grands migrateurs
- ◆ Définition de modalités de gestion
- ◆ Animation

PLAGEPOMI

SDAGE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

II. Les lagunes méditerranéennes à l'interface des politiques

Autres enjeux du SDAGE contribuant aux objectifs PoMi en lagune :

- ◆ Définition des espaces de bon fonctionnement : dispo. 6A-01
- ◆ actions contribuant au bon état qualitatif des eaux : OF5
- ◆ Préserver, restaurer et gérer les zones humides qui sont à 21 % (en surface) des marais côtiers sur le bassin : OF 6B
- ◆ Atteinte des objectifs d'état de la DCE – programme de mesures du SDAGE

Orientation 2 : Poursuivre la gestion des pêches

Zoom
lagunes

1) Pas de réglementation spécifique sur la pêche :

ANG : pêche pro des anguilles jaunes et argentées sur les lagunes méditerranéennes encadrée au niveau national

2) Valorisation des données de pêche :

pour estimer les stocks et l'échappement des anguilles des lagunes vers la mer

3) Autres actions en lien avec la pêche :

ANG : relâchers d'anguilles argentées des lagunes à la mer par les marins-pêcheurs

LPM : enquête sur sa présence via les criées

Enjeu lagunes = connaissance stocks

Orientation 2 : Poursuivre la gestion des pêches

Zoom
lagunes

1) Pas de réglementation spécifique sur la pêche :

ANG : pêche pro des anguilles jaunes et argentées sur les lagunes méditerranéennes encadrée au niveau national

2) Valorisation des données de pêche :

pour estimer les stocks et l'échappement des anguilles des lagunes vers la mer

3) Autres actions en lien avec la pêche :

ANG : relâchers d'anguilles argentées des lagunes à la mer par les marins-pêcheurs

LPM : enquête sur sa présence via les criées

Enjeu lagunes = connaissance stocks

Orientation 2 : Poursuivre la gestion des pêches

Valorisation des données de pêche :

- ◆ Donnée disponible : espèce, précision géographique
- ◆ Exploitation de la donnée : circuits, résultats
- ◆ Besoins complémentaires : en fct des objectifs de connaissance des stocks et du cycle de l'anguille

Éléments du PAMM contribuant aux enjeux PoMi en milieu marin

Préservation des habitats marins

Objectif environnemental A : Maintenir ou rétablir la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes des fonds côtiers

- Poursuivre la création, l'extension et la mise en gestion des aires marines protégées
- Identifier les zones fonctionnelles halieutiques d'importance (intérêt particulier pour la reproduction, la croissance jusqu'à maturité ou l'alimentation) et leur sensibilité aux activités anthropiques

Préservation des espèces marines

Objectif environnemental C : Préserver la ressource halieutique du plateau du Golfe du Lion et des zones côtières

- Réglementer et contrôler la pêche maritime professionnelle (réglementation spécifique en vigueur sur la pêche de l'anguille)

Orientation 3 : Suivre l'évolution des populations

Zoom
lagunes

Objectif : optimiser le dispositif de suivi des populations à l'échelle du bassin :

- ⇒ *mise en œuvre des dispositifs de suivi cible*
- ⇒ *amélioration du dispositif de suivi des populations d'anguille sur les lagunes → cf. PGA*

Stations complémentaires :

- **Vaccarès + Bages-Sigean pour le recrutement**
- **Bages-Sigean pour l'échappement**

- ⇒ *valorisation de ces données pour calculer des indicateurs de suivi des populations :*

Observatoire des populations de grands migrateurs

Orientation 4 : Améliorer la connaissance

Zoom
lagunes

Actions de connaissance des 3 espèces et leurs habitats

⇒ renvoyant vers le PAMM pour la partie marine du bassin

En pratique et en lagune :

- caractérisation des lagunes (milieux, ouvrages) pour préciser leur intérêt dans le cycle de des espèces
- Connaissance de l'échappement, du recrutement sur d'autres lagunes que Vaccarès
- Impact des pompages notamment sur le recrutement

Éléments du PAMM : prise en compte des PoMi en milieu marin

Objectif transversal

Objectif environnemental J : Organiser les activités de recherche et développement en Méditerranée pour répondre aux objectifs de la DCSMM

Des priorités de recherche identifiées:

- caractérisation de la connectivité des milieux, notamment les zones de fonctionnalité continentales (lagunes, estuaires)
- compréhension de la taille et de la dynamique des populations marines, avec une priorité sur les tortues marines et les poissons migrateurs

Orientation 5 : sensibiliser aux enjeux et valoriser les acquis

Zoom
lagunes

- Sensibiliser aux enjeux de préservation de ces espèces et leurs milieu grand public et acteurs avertis
- Types d'action :
 - Valorisation des actions conduites et des connaissances acquises pour orienter les nouvelles actions
 - Nécessaire mobilisation des acteurs locaux des SAGE et des plans de gestion des lagunes
 - faire des REX sur les 1ères démarches de restauration des continuités écologiques lagune/mer sur le littoral méditerranéen

III. Quels besoins pour quels usages ?

UN BESOIN DE CONNAISSANCE

- Des habitats et cycles de vie des poissons grands migrateurs en lagune
- De la gestion des ouvrages hydrauliques
- Des populations des grands migrateurs en lagune et du lien avec les usages

IV. Quels acteurs pour quelle organisation ?

UN BESOIN DE SYNERGIE

- Gestionnaires et collectivités
- Pêcheurs professionnels et amateurs
- Institutionnels
- Chercheurs
- Autres acteurs économiques ?

QUELLES ACTIONS ?

- Mise en réseau
- Sensibilisation
- Recherche
- Suivis
- Pêche
- Restauration
- ...